



EXERCICE 1891

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des Actionnaires du 10 Février 1892

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER & C^{IE}

1892



EXERCICE 1891

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des Actionnaires du 10 Février 1892

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVÉ BADER & C^{IE}

1892

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR 1892

- MM. **GUSTAVE FAVRE**, *président*,
ancien négociant à Mulhouse ;
- JEAN MANTZ**, *vice-président*,
de la maison DOLLFUS & MANTZ, à Mulhouse ;
- CLÉMENT COURTOIS**
ancien industriel à Mulhouse ;
- EMILE GLUCK**
de la maison GLUCK & C^{ie}, à Mulhouse ;
- JULES GUTH**
administrateur de la SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, à Mulhouse ;
- LÉON JOURDAIN**
de la maison FILATURE ET TISSAGE X. JOURDAIN, à Altkirch.
- HENRI JUILLARD-WEISS**
de la maison JUILLARD & MÉGNIN, à Mulhouse ;
- EMILE KOECHLIN-KLIPPEL**
de la maison FRÈRES KOECHLIN, à Mulhouse ;
- LÉON KOECHLIN**
de la maison FRITZ KOECHLIN FILS & C^{ie}, à Mulhouse ;
- ROBERT MEYER**
ancien industriel à Mulhouse ;
- JULES PLATEN**
de la maison J. HELLMANN & C^{ie}, à Mulhouse ;
- GUSTAVE SCHAEFFER**
de la maison SCHAEFFER & C^{ie}, au Château de Pfastatt ;
- HENRI SCHWARTZ**
de la maison SCHWARTZ & C^{ie}, à Mulhouse ;
- CHARLES SIMON**
administrateur-délégué de la Société industrielle pour la schappe, à Bâle ;
- EMILE THIERRY-MIEG**
ancien industriel à Mulhouse.

DIRECTION

- MM. **EUGÈNE RAVAL**, *directeur*,
CHARLES SILBEREISEN, *sous-directeur*.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

RAPPORT DE LA DIRECTION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 10 Février 1892

MESSIEURS,

Les résultats de l'exercice 1891 que nous avons l'honneur de vous soumettre, ne portent pas la trace de la marche peu favorable des principales industries de notre pays.

En effet, notre chiffre d'affaires est supérieur à celui de l'année précédente et nos bénéfices sont également en progrès.

Certains comptes, pourtant, ne nous ont pas apporté leur contingent habituel d'opérations, mais nous avons trouvé une compensation dans de nouvelles relations.

Nous sommes installés depuis le 30 novembre dernier dans le nouveau bâtiment du Comptoir et nous pouvons offrir à nos déposants, dans nos caveaux aménagés à cet effet, la plus grande sécurité pour la garde des titres et valeurs.

Nous allons, comme d'habitude, passer en revue les principaux chapitres du bilan :

CAPITAL

Notre capital social de :

M. 3,500,000 ou Fr. 4,375,000 reste divisé en :

2,000 actions nominatives de M. 400 ou Fr. 500 entièrement libérées,

et en :

2,700 » » de M. 1,000 ou Fr. 1,250 libérées de 40 %, soit

de M. 400 ou Fr. 500.

RÉSERVE STATUTAIRE

Notre réserve statutaire s'élève à :

M. 350,000 ou Fr. 437,500,

soit au dixième de notre capital nominal, de sorte que de nouveaux prélèvements sur nos bénéfices annuels ne sont plus obligatoires.

FONDS DE PRÉVOYANCE

Au solde de :

M. 43,264 ou Fr. 54,080 qui était à votre disposition au 31 décembre 1890 nous avons ajouté :

» 1,730.56 » » 2,163.20 pour intérêts d'un an à 4%, de sorte que le crédit de ce compte de Prévoyance est au 31 décembre 1891 de :

M. 44,994.56 ou Fr. 56,243.20

CHIFFRE D'AFFAIRES

Notre chiffre d'affaires s'est élevé pour l'année 1891 à :

M. 246,389,463.60 ou Fr. 307,986,795.75. En 1890 il avait été de :

» 228,888,172.84 » » 286,110,216.06. L'augmentation est de :

M. 17,501,290.76 ou Fr. 21,876,579.69.

PORTEFEUILLE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1891, il est entré en Portefeuille :

68,790 effets pour M. 45,231,243.82 ou Fr. 56,539,054.78 contre :

66,997 » » » 40,657,691.99 » » 50,822,114.99 en 1890. L'augmentation est de :

1,793 effets pour M. 4,573,551.83 ou Fr. 5,716,939.79.

BÉNÉFICES NETS

En comprenant le solde de M. 32,588.46 ou Fr. 40,735.80 reporté de l'exercice 1891, les bénéfices nets s'élèvent à :

M. 256,718.60 ou Fr. 320,898.25. En 1890 ils n'avaient été que de :

» 224,157.98 » » 280,197.48 y compris un report de M. 11,726.26 ou Fr. 14,657.83

Le Directeur,

E. RAVAL.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

du 10 Février 1892

MESSIEURS,

Nous venons, conformément aux statuts, vous présenter le trente-huitième rapport annuel du Conseil de surveillance sur les opérations de notre Société, et soumettre à votre approbation les comptes de l'année 1891.

Depuis notre dernière assemblée nous avons eu le regret de perdre, en la personne de M. Emile Gluck, un des membres les plus anciens et les plus dévoués de notre Conseil de surveillance.

Le rapport de la Direction, dont vous venez d'entendre la lecture, nous dispense de revenir sur les différents chapitres du bilan. Il nous suffira de constater la marche prospère de notre établissement et le développement continu de nos relations.

Nous considérons les résultats obtenus comme d'autant plus satisfaisants qu'ils proviennent uniquement d'affaires de banque courantes, et vous vous associez certainement aux félicitations que votre Conseil de surveillance est heureux d'adresser à notre Direction.

L'achèvement du nouveau bâtiment du Comptoir nous a permis de procéder, il y a quelques semaines déjà, à l'installation de tous nos services qui y fonctionnent à notre entière satisfaction.

Nous ne pouvons pas encore vous indiquer le chiffre exact de la dépense n'ayant point encore reçu toutes les notes, mais le total, y compris le terrain, ne s'écartera pas beaucoup de Fr. 300,000, chiffre primitif.

Arrivant à la répartition des bénéfices, votre Conseil vous propose de distribuer aux actions un dividende de 8 %, de faire un premier amortissement de 25,000 Fr. sur l'immeuble du Comptoir, et, après déduction des tantièmes statutaires, de reporter le reliquat à nouveau.

Si vous adhérez à nos propositions, les bénéfices de l'année de :
Fr. 280,162.67 augmentés de :

» 40,735.58 report de l'exercice précédent,
soit :

Fr. 320,898.25 seraient répartis comme suit :

Fr. 94,000.— aux actionnaires pour premier dividende
de 4 %,

» 94,000.— aux actionnaires pour deuxième dividende
de 4 %,

» 25,000.— premier amortissement sur notre immeuble,

» 55,848.80 à la Direction et au Conseil de surveillance
pour tantièmes 30 % sur Fr. 186,162.67.

» 52,049.45 à reporter à nouveau compte de profits et
pertes.

Fr. 320,898.25 somme égale.

Le dividende total de 8 % soit :

Fr. 40 par action

serait payable à partir du **31 mars prochain**, à la caisse de la Société
contre présentation des titres ou des récépissés de dépôt.

Vous avez à procéder au renouvellement partiel de notre Conseil de
surveillance.

Les membres sortants sont :

MM. GUSTAVE FAVRE

EMILE GLUCK père

FERNAND GROS

HENRI JUILLARD-WEISS

JULES PLATEN.

Nous ne saurions mieux honorer la mémoire de M. Emile Gluck père,
qu'en vous demandant de nommer en son remplacement M. Emile Gluck,
son fils, de la maison Gluck & C^{ie} à Mulhouse.

M. Fernand Gros, que ses affaires appellent fréquemment hors de
l'Alsace, ne se représente plus à vos suffrages, et tout en regrettant sa
décision, nous vous proposons de le remplacer par M. Henri Schwartz de
la maison Schwartz & C^{ie} à Mulhouse.

De son côté, M. Alfred Kullmann étant sur le point de quitter l'Alsace,
nous a adressé sa démission, que nous avons reçue avec un vif regret.
M. Kullmann faisait, en effet, partie de notre Conseil depuis de longues
années et jamais il n'a marchandé ses efforts pour assurer la prospérité de
notre établissement.

Nous vous proposons d'élire en son remplacement M. Charles Simon,
administrateur-délégué de la Société industrielle pour la Schappe à Bâle.

Le mandat de M. Kullmann expirait dans un an, celui de M. Simon
prendrait fin à la même époque.

Au nom du Conseil de surveillance,

LE VICE-PRÉSIDENT :

JEAN MANTZ.

RÉSOLUTIONS

L'assemblée générale approuve les comptes qui lui sont présentés et fixe le dividende de l'exercice 1891 à 8 %, soit

M. 32 ou **Fr. 40** par action ancienne et nouvelle payable à partir du **31 Mars prochain** à la caisse de la Société **contre présentation des titres ou des récépissés de dépôt.**

Elle réélit pour 3 ans :

MM. GUSTAVE FAVRE	} membres sortants du Conseil de surveillance.
HENRI JUILLARD-WEISS	
JULES PLATEN	

Elle nomme également pour 3 ans :

MM. EMILE GLUCK, en remplacement de M. Emile Gluck père, décédé.
HENRI SCHWARTZ, en remplacement de M. Fernand Gros, démissionnaire,

et pour une année :

M. CHARLES SIMON, en remplacement de M. Alfred Kullmann, démissionnaire.

Résumé du Bilan au 31 Décembre 1891

ACTIF			PASSIF		
	FR.	C.		FR.	C.
Capital non appelé.....	2,025,000	—	Capital.....	4,375,000	—
Caisse et Banque de l'Empire.....	190,895	04	Réserve statutaire.....	437,500	—
Portefeuille.....	2,816,921	75	Fonds de prévoyance.....	56,243	20
Comptes courants débiteurs et avances sur garanties.....	3,797,107	82	Comptes courants créanciers et comptes de dépôts.....	3,824,664	56
Comptes courants débiteurs pour acceptations.....	371,500	95	Acceptations à payer.....	371,500	95
Bâtiment et mobilier du Comptoir.....	221,313	60	Dividendes à payer.....	6,440	—
			Réescompte du portefeuille et agios divers.....	30,492	20
			Profits et pertes.....	320,898	25
	9,422,739	16		9,422,739	16

Compte de Profits et Pertes

DÉBIT			CRÉDIT		
	FR.	C.		FR.	C.
Frais généraux.....	60,690	83	Solde au 31 décembre 1890.....	40,735	58
Bénéfice net.....	320,898	25	Intérêts, changes et commissions.....	340,853	50
	381,589	08		381,589	08

